

Swiss Olympic
Maison du Sport
Talgut-Zentrum 27
CH-3063 Ittigen près de
Berne

T +41 31 359 71 11
F +41 31 359 71 71
info@swissolympic.ch
www.swissolympic.ch

26^e assemblée ordinaire du Parlement du sport

25 novembre 2022, 13h30

Studio 1, Schweizer Radio und Fernsehen, Zurich

Ordre du jour avec annotations

Ordre du jour

1. Accueil et allocution du Président
2. Constitution de l'assemblée
3. Procès-verbal de la 25^e assemblée du Parlement du sport du 26 novembre 2021 et procès-verbal de la 2^e Conférence sur la direction de fédération du 18 mai 2022
4. Cotisation des membres 2023
5. Budget 2023
6. Election de l'organe de révision
7. Demandes d'affiliation de nouveaux membres (fédérations sportives nationales)
8. Elections à la Chambre disciplinaire du sport suisse
9. Révision des Statuts en matière d'éthique
10. Fondation de la Maison du Sport
11. Office fédéral du sport
12. Société du Sport-Toto (y compris remise du chèque)
13. Fondation suisse pour l'encouragement du sport
14. Distinctions
15. Informations de Swiss Olympic
16. Divers

Annotations

- Ordre du jour 3** **Procès-verbal de la 25^e assemblée du Parlement du sport du 26 novembre 2021 et procès-verbal de la 2^e Conférence sur la direction de fédération du 18 mai 2022**
- Documents :** Voir les procès-verbaux
- Demande :** Le Conseil exécutif demande au Parlement du sport d'approuver les deux procès-verbaux.
- Ordre du jour 4** **Cotisation des membres 2023**
- Demande :** Le Conseil exécutif demande au Parlement du sport de maintenir la disposition en vigueur, à savoir CHF 120.– par droit de vote.
- Ordre du jour 5** **Budget 2023**
- Documents :** Voir le budget ci-joint
- Demande :** Le Conseil exécutif demande au Parlement du sport d'approuver le budget 2023.
- Remarque :** Le présent budget et la proposition y relative ne peuvent être soumis au Parlement du sport que si, le 21 novembre 2022, l'assemblée plénière de la Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par les jeux d'argent (CSJA) approuve la proposition de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport concernant la « contribution à la promotion du sport national 2023-2026 ». Dans le cas contraire, le budget 2023 devra être approuvé à une date ultérieure.
- Ordre du jour 6** **Election de l'organe de révision**
- Demande :** Le Conseil exécutif demande au Parlement du sport de choisir BDO SA en tant qu'organe de révision pour une année supplémentaire.
- Ordre du jour 7** **Demandes d'affiliation de nouveaux membres (fédérations sportives nationales)**
- Swiss Slackline – Demande d'affiliation en tant que fédération sportive nationale**
- Fondation :** 2013
- But :** Promotion de la slackline en tant que sport à part entière ; organisation de compétitions nationales ; formation de moniteurs de sport ; représentation des intérêts vers l'extérieur.
- Demande :** Le Conseil exécutif demande au Parlement du sport d'accueillir Swiss Slackline comme nouvelle fédération membre.

Ordre du jour 8 Elections à la Chambre disciplinaire du sport suisse

La Chambre disciplinaire propose la réélection des personnes suivantes pour les 4 prochaines années (2023 – 2026) :

Nom/Prénom : Mez Carl Gustav, Président
Profession : Docteur en droit
Entrée : 2002 (section germanophone)

Nom/Prénom : Savoldelli Benvenuto, Vice-président
Profession : Avocat et notaire
Entrée : 2002 (section germanophone)

Nom/Prénom : Jenoure Peter
Profession : Médecin
Entrée : 2002 (section italophone)

Nom/Prénom : Mansanti-Müller Regula
Profession : Docteur en droit
Entrée : 2002 (section germanophone)

Nom/Prénom : Natsch Markus
Profession : Docteur en droit
Entrée : 2019 (section germanophone ; secrétaire de 2004 à 2018)

Nom/Prénom : Reymond Jean François
Profession : Médecin
Entrée : 2002 (section germanophone)

Nom/Prénom : Roth Hans
Profession : Avocat
Entrée : 2002 (section germanophone)

Nom/Prénom : Walser Rolf
Profession : Médecin
Entrée : 2002 (section germanophone)

Demande : La Chambre disciplinaire demande au Parlement du sport d'élire les 8 membres actuels de la Chambre disciplinaire du sport suisse pour un mandat de 4 ans jusqu'à fin 2026.

La Chambre disciplinaire propose d'élire la personne suivante pour les 4 prochaines années (2023 – 2026) :

Nom/Prénom :	Strub Yael Nadja	
Date de naissance :	10.02.1979	
Formation :	Brevet d'avocate du canton de Zurich, docteur en droit (UZH), licence en droit (UZH), formation spécialisée (au Haras national suisse à Avenches) pour la détention de chevaux à titre professionnel selon l'art. 31, al. 5, OPAn	
Activités professionnelles :	Avocate, candidate à l'habilitation et enseignante à l'UZH	
Mandats (politiques) :	Juge suppléante à la Cour suprême d'Argovie	
Autres activités :	Présidente du conseil d'administration de Kisman AG	
Activité(s) sportive(s) :	Equitation (licence de saut de la FSSE)	
Motif de la candidature :	<ul style="list-style-type: none">- Longue expérience dans le domaine du droit du sport (secrétaire juridique à la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage et au CAS/TAS, recherche et publications en droit du sport [sujet de la thèse d'habilitation : la juridiction des clubs dans le sport])- Je pense qu'il est particulièrement important de disposer d'une proportion équilibrée de femmes dans le domaine des questions éthiques (notamment en cas d'allégations d'abus sexuels)- De manière générale : passion pour le sport	
Demande :	La Chambre disciplinaire demande au Parlement du sport d'élire Madame Strub comme nouvelle membre de la Chambre disciplinaire du sport suisse pour un mandat de 4 ans jusqu'à fin 2026.	

Ordre du jour 9

Révision des Statuts en matière d'éthique

Documents : Statuts en matière d'éthique révisés et annexe

Demande : Le Conseil exécutif demande au Parlement du sport d'approuver les Statuts en matière d'éthique révisés.